

BULLETIN D'INFORMATION

<u>Des nouvelles de notre commune en cette</u> <u>période de crise sanitaire</u>

Le 15 mars, vous avez bien voulu me renouveler votre confiance pour les six prochaines années en élisant la liste que je vous proposais et je vous en remercie vivement.

En raison de la crise sanitaire du coronavirus, le conseil municipal d'installation n'a pas pu se tenir. L'Etat a donc confié à l'équipe municipale, en place avant le 15 mars, la gestion de la commune dans l'attente de pouvoir organiser la transition des conseils municipaux.

C'est la raison pour laquelle, l'ancienne municipalité, en relation avec les nouveaux élus, assure, avec les différents services communaux que je tiens à remercier, la continuité du service public local, essentielle en ce temps de crise.

J'ai souhaité, par conséquent, porter à votre connaissance les dispositions prises et les actions menées qui permettent de garantir la continuité du service public sur le territoire communal.

Pour terminer, je vous invite à respecter et à faire respecter autour de vous les consignes et les gestes barrières afin d'éviter la propagation du virus.

En cette période compliquée pour tous, les conseillers municipaux de l'ancienne et de la nouvelle équipe, ainsi que moi-même, restons attentifs et dévoués à tous les habitants de notre commune.

Prenez soin de vous.

Michel GERMANEAU

Maire de Linars





Les personnels administratifs n'ont cessé de travailler pendant le confinement pour traiter les demandes urgentes.

A compter du lundi 11 mai :

- l'accueil téléphonique (05.45.25.15.15) aura lieu aux horaires habituels d'ouverture de la mairie :

Lundi – mercredi – jeudi : 8h30 -12h30 – 13h30-17h30

Mardi: 8h30-12h30

Vendredi: 8h30 -12h30 - 13h30-16h30

- l'accueil physique se fera uniquement sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires, un service d'astreinte est assuré au : 07.72.45.05.53



Dans ce contexte particulier de confinement, les services techniques poursuivent leur mission de service public en intervenant sur les espaces verts, les bâtiments et sur toutes situations particulières, tout en respectant les gestes barrières, afin de maintenir une qualité de vie aux habitants dans cette situation de crise.

Jeux de plein air

Afin de supprimer les risques de contagion, l'utilisation du City Stade, des terrains de football et de tennis sont interdits. Un arrêté a été pris et sera apposé sur les différents lieux.

Les activités associatives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.





Le Gouvernement a décidé que la phase de déconfinement débuterait le 11 mai et les médiathèques pourraient à nouveau fonctionner sous certaines conditions.

A partir du 12 mai, la médiathèque rouvrira donc ses portes partiellement pour :

- <u>les retours de documents</u> : des bacs seront mis à votre disposition dans le hall, du **mardi** au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (les mardis de 15h à 17h30). Tous vos documents seront mis en quarantaine entre 3 jours et 10 jours, avant désinfection et rangement en rayon,
- <u>les commandes</u> par mail <u>"linars_mediatheque@orange.fr"</u> ou par téléphone au 05.17.20.49.29 (uniquement du mardi au vendredi de 10h à 12h).

Vous pouvez préalablement vous connecter sur le site "alpha.org" afin de consulter les documents disponibles à Linars. Vous conservez le droit d'emprunter, par carte d'abonnement, 6 livres, 1 revue, 2 cd et 2 dvd, pour une durée d'un mois.

A partir du 19 mai, Céline vous recevra les après-midis, sur rendez-vous, pour vous remettre votre commande (votre commande sera déposée sur une table installée dans le hall). Merci de vous munir de votre carte d'abonnement.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans le hall.

Conscients de la gêne occasionnée, nous ne manquerons pas de vous informer des changements à intervenir et de la reprise normale de l'activité (nous ne pouvons pas prendre de nouvelles inscriptions pour l'instant).



Le Gouvernement a annoncé la réouverture progressive des écoles **du 14 au 29 mai prochains**. La commune de Linars a fait le choix d'accompagner cette réouverture en mettant en œuvre, dans la mesure du possible, toutes les conditions sanitaires et pédagogiques recommandées par le ministère de l'Education Nationale.

Concernant notre commune et au vu des directives de l'Inspection d'Académie, l'équipe municipale et les enseignants ont fait le choix de limiter le nombre d'enfants accueillis à 10 en maternelle (petite section, moyenne section et grande section) et 35 en élémentaire (du cp au cm2), dans un souci du respect des règles sanitaires, qui sont notre priorité.

Les enfants des personnels désignés prioritaires par la liste gouvernementale seront accueillis, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis ouvrés, quel que soit leur niveau.

Les autres élèves des parents volontaires seront accueillis, en fonction des places disponibles et si besoin en alternance sur deux jours (cp – cm2 puis ce1 – ce2 et cm1).



DISTRIBUTION GRATUITE DE MASQUES

Afin d'assurer le déconfinement dans de bonnes conditions, une distribution gratuite, à raison de un à deux masques par linarsais, est prévue :

les vendredi 15 et samedi 16 mai 2020 de 9 à 19h30 sur le parking de la salle polyvalente

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- Livret de famille,
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, SEMEA, téléphone...),
- Justificatif de l'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...),
- Stylo pour signature.

Si vous êtes dans l'impossibilité impérieuse de vous déplacer, vous pouvez contacter le n° d'astreinte au **07.72.45.05.53**



La distribution de la Banque Alimentaire s'est poursuivie pendant la période de confinement en faveur des personnes ayant des besoins vitaux.

Un service de courses de première nécessité a été mis en place pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer.

Des couturières bénévoles ont proposé leurs services pour confectionner des masques pour les habitants, d'autres personnes ont fait don de tissus ou de draps.

Pour vous protéger et protéger les autres, pour enrayer au plus vite l'épidémie, nous vous invitons à continuer de respecter les gestes barrières et les consignes recommandées.

